

Hommage à Jacques Vléminkx

« *J'ai exercé la kinésithérapie pendant 45 ans, et j'ai connu davantage de ministres de la santé, que de femmes fatales, est-ce normal ?* ». Les kinés savent compter sur leurs doigts. 27 pour les ministres. Et pour le Don Juan de pacotille...même pas un AMK 5 sans DE.

Cette phrase au goût douteux, et qui ne donnera pas à la littérature, la noblesse qu'elle serait en droit d'exiger, j'ai eu l'honneur de la partager avec Monsieur Jacques Vléminkx, un soir pendant un diner durant un congrès de la fédé. Une telle phrase devant le Prince imperator de la profession, allais-je recevoir son cinglant regard, qui découpait au scalpel, les plus insolents des petits cons dans mon genre ?

Et bien pas du tout, le sourire fut indulgent, l'œil amusé et le sourcil intrigué.

Si je parle de moi, c'est que je parle de lui. Si j'ai exercé pendant 20 ans la profession, avec un certain talent, dont tout le monde se fout, j'ai exercé, avec une farouche indépendance et un individualisme presque forcené, pendant cette première période.

La kinésithérapie était devenue un bien personnel, à usage exclusif. Puis j'ai rencontré cet homme. Enfin quand je dis rencontrer, c'est de loin, lui sur la tribune et moi au fond de la salle dans les derniers rangs de l'auditoire, mais c'est de là que j'ai posé mon premier regard admiratif.

Dans ses discours, j'y ai trouvé des dimensions professionnelles que j'ignorai. La kinésithérapie était une valeur sociale, la kinésithérapie était une entité politique, qui devait s'inscrire dans le droit, et la reconnaissance de la cité.

D'un seul coup je n'étais plus seul, la profession par lui, n'était pas seulement une pratique, mais une ambition de compétences multiples et de reconnaissances spécifiques.

Et c'est grâce à la sécu, et aux différents ministères de la santé, et à leurs inerties conjuguées et... incroyablement rétrogrades ... J'ose...Donc c'est grâce à eux, que la profession va enfin réaliser son projet d'ambitions, la reconnaissance d'un domaine médical à compétences définies....

28 ans après la fin de sa présidence de la FFMKR. Comme quoi l'Etat peut rendre visionnaire.

Je ne suis pas sûr qu'il ait véritablement apprécié mon insolente brutalité institutionnelle, lui qui savait si bien ciseler la politique dans les négociations. De la fermeté et de l'intelligence, autant dire, une presque inaccessible audace. S'il montrait détermination, certitude et opiniâtreté, il pouvait néanmoins laisser apparaître, une juste pudeur.

La pudeur comme disait Marcel Pagnol, « *c'est un sentiment doux et nuancé, tout le contraire de ... l'extravagance* ». Et il se trouve que pour lui, l'homme du...Nord, cette philosophie lui va si bien. L'homme était pudique et ambitieux, autrement dit une synthèse rarissime, la marque d'une exception.

Il était de cette race d'homme que l'on croise parfois, et qui donne aux exigences, une consistance, une ligne d'horizon, un espoir, qui sait transmettre, et qui sait discerner des personnalités, dont l'orgueil est de synthétiser et de construire des désirs collectifs.

Je ne partage pas la douleur qu'il nous fait depuis son départ, je l'additionne.

J'ai croisé durant ces fameux 45 ans d'activité professionnelle de très bons présidents de la FFMKR, d'autres moins chanceux avec la notoriété, mais tous ont su hausser la profession vers l'exigence et les compétences.

Ces kinésithérapeutes étaient habités de savoir faire, de sciences et de capacités.

Mais Monsieur Jacques Vléminkx, lui, c'est l'âme de la kinésithérapie.

Et il faut voler pour lui, cette phrase, qui est gravée sous le buste de Molière à l'Académie Française  
« *Rien ne manque à sa gloire, il manquait à la notre* ».

Pour Colette.

Michel Rusticoni

19 06 2022